



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤+ | ٤٣٥٨٥٣ | ٤٤٨٣٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 27 mai 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'augmentation du capital en numéraire de la Banque Centrale Populaire réservée aux BPR

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 27 mai 2019 une note d'information relative à l'augmentation du capital de la Banque Centrale Populaire réservée aux banques populaires régionales.

L'augmentation de capital a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire de la Banque Centrale Populaire qui s'est tenue le 21 mai 2019. Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Montant global de l'opération : 2 760 000 000 MAD ;
- Nombre de titres à émettre : 10 000 000 actions ;
- Prix d'émission : 276 MAD dont 266 MAD de prime d'émission ;
- Date de jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par l'AMMC est :

- Tenue à la disposition du public :
  - Au siège social de la Banque Centrale Populaire : 101, Bd Zerktouni – Casablanca ;
  - Au siège social de Upline Corporate Finance : 162 Bd d'Anfa et Rue Molière – Casablanca ;
  - Sur le site de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma) ;
  - Sur le site de la Bourse de Casablanca : [www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com).

CP/EM/009/2019

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)